



Beauvais, Lundi 30 janvier 2012  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## Vente des bâtiments de l'ancienne direction départementale du SDIS de l'Oise à La Croix-Rouge

Lundi 30 janvier 2012, le SDIS de l'Oise réunira son bureau pour le vote notamment du déclassement et de la vente des anciens bâtiments de la direction départementale (chemin sans terre à Beauvais) à La Croix rouge de l'Oise, pour un montant de 945.000 €.

La Croix-Rouge y ouvrira une structure pour des enfants de 2 à 6 ans déficients intellectuels, selon les orientations de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) sur le volet médico-social.

### > Un accompagnement du Conseil général de l'Oise tout au long de la restructuration imposée par la loi

***Suite aux évolutions législatives en matière de prise en charge des jeunes enfants distinguant la partie sociale et la partie sanitaire, le Conseil général s'est employé à faciliter la restructuration de la pouponnière départementale :***

- ***en tenant tous ses engagements et en maintenant sur le volet social qui relève de sa responsabilité la pouponnière dans sa capacité d'accueil précédente (42 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, employant 53,4 équivalent-temps plein, pour un budget de fonctionnement de 2,8 millions d'euros, alloué par le Conseil général) ;***
- ***en mettant des locaux gratuitement à disposition de La Croix-Rouge (quartier Argentine à Beauvais) pour accueillir de manière transitoire les deux nouveaux services souhaités par l'ARS dans ses orientations de travail auprès de La Croix-Rouge sur le volet médico-social (un accueil de jour séquentiel de 30 places, et un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile –SESSAD- de 20 places).***

***Les activités du volet social continueront à être exercées dans ces locaux devenus « Maison d'enfants » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.***

***Par ailleurs, la Croix-Rouge exercera, après aménagements, ses activités dédiées aux enfants de 2-6 ans déficients intellectuels dans les nouveaux locaux acquis au SDIS de l'Oise dont elle s'est porté acquéreur.***